

L'expérience luxembourgeoise montre que le déploiement d'une politique culturelle ambitieuse et cohérente doit passer par une adéquation entre un territoire, une volonté locale, des exigences légales adaptées et des moyens dédiés.

Vaste territoire du sud de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Province de Luxembourg est la plus étendue et la moins densément peuplée de toutes les provinces belges (4.443 km², 283.2271 habitants, pour une densité moyenne de 63,7 hab./ km²).

De l'extérieur, la Province de Luxembourg est généralement présentée comme un écrin naturel unique, rempli de sangliers et enneigé en hiver. Et pourtant, cet ensemble de 44 communes est morcelé en régions aux identités différentes et marquées : Gaume, Pays d'Arlon, Ardennes, Famenne, Caestienne et même une émergence condruzienne. Sans doute, l'image d'Epinal repose-t-elle sur des traits communs réels qui sont autant d'atouts que de faiblesses : nature prédominante, zones extrêmement rurales, éloignement des grands centres urbains belges, mobilité peu diversifiée, périmètre frontalier étendu.

C'est au cœur de ces spécificités qu'ont émergé certaines pépites culturelles qui sont devenues au fil des années des ambassadeurs culturels de premier plan, au niveau local, provincial, fédéral et même international.

¹ Au 1er janvier 2018, données issues du site de l'Office belge des statistiques, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

² A titre comparatif, la densité moyenne pour la Wallonie (au 1er janvier 2018) est de 215,2 hab./ km², 7427,9 hab./km² pour Bruxelles, 372,6 hab./km² pour la Belgique (source IWEPS).

En quelques chiffres (2018):

La Province de Luxembourg, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est:

- 167 opérateurs reconnus (tous secteurs confondus), soit 5% des opérateurs totaux de la FWB
- 10.945.438€ de subventions soit 3% des dépenses culturelles en FWB³
- 65.542€ de subventions en moyenne/opérateur (111.563€ en moyenne pour la FWB)
- 38€ dépenses/habitant (80€ en moyenne pour la FWB)

³ Sur un total de 372.509.433 euros, desquels ont été retirées les dépenses octroyées à la RTBF et à la Cocof



Action Noël au Théâtre organisée par la MCFA

DES FLEURONS

LES FESTIVALS

« *Luxembourg belge, terre de festivals*⁴ » : ce slogan accrocheur, déployé par les Services provinciaux de la Culture et des Sports⁵ pointe une réalité prégnante en Province de Luxembourg. Ce territoire regorge de festivals de qualité : Festival International des Arts de la Rue de Chassepierre, Festival des Contes de Chiny, Gaume Jazz Festival, les Aralunaires, Noël au Théâtre, le Wardin'Rock.

La dynamique festivalière est intéressante pour mobiliser une région, dans un cadre naturel ou patrimonial spécifique, sur un moment culturel fort, qualitatif, condensé dans le temps et médiatiquement porteur. Les festivals combinent, en plus de l'ambition culturelle, différents secteurs qui favorisent le développement territorial d'un village, d'un bassin de vie, d'une région, d'un arrondissement : le tourisme, l'économie, le bien-être des habitants, les richesses naturelles et patrimoniales, ... jusqu'à incarner partiellement l'identité d'un coin de la Province. Ce maillage sectoriel concourt à faire de ces événements ponctuels de véritables moteurs pour les régions concernées.



Festival de Chassepierre 2018

⁴ Edition 2018 : <http://www.province.luxembourg.be/fr/festivals.html?IDC=4865#.XEgwn8Ro2Uk>

⁵ Le Service Culture et Sport est un service provincial. Il vient en soutien aux différentes initiatives locales par l'organisation d'événements fédérateurs, par la mise en réseau, par l'organisation de moments d'échanges, de coordination, mais aussi par la mise à disposition de différents services (matériel notamment) aux opérateurs.

CHASSEPIERRE

Le Festival International des Arts de la Rue de Chassepierre, se déroule dans un charmant village de 200 âmes qui borde la Semois. Depuis 1974, ses habitants se mobilisent totalement, le temps d'un week-end d'août, pour « leur » festival des arts de la rue qui draine aujourd'hui quelque 30.000 festivaliers par week-end! A l'origine festival de poésie visant le développement artistique culturel local, le Festival de Chassepierre a évolué vers un festival professionnel reconnu à l'échelle européenne (Vitrine culturelle, le Festival dynamise le tourisme global de la commune de Florenville et des alentours (horeca, circuits courts et économie locale) tout en donnant un crédit culturel utile et porteur à toute une série d'opérateurs et de productions culturelles locales.

Chassepierre en chiffres : 2 jours de festival, une cinquantaine de compagnies, quelque 200 artistes, une centaine d'artisans et plus de 25.000 festivaliers !



©yveshumel





LES OPÉRATEURS À L'ANNÉE

Si ceux-là ont décidé de cristalliser leur énergie sur un moment fort et circonscrit, d'autres ont choisi le développement socioculturel à l'année longue. C'est le cas d'une majorité d'opérateurs reconnus dans les décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles : les Centres culturels (12 en province de Luxembourg), les Bibliothèques du réseau de lecture publique (23), les Centres d'expression et de créativité (8), les Centres de jeunes (20), l'Education permanente (4), les Organisations de jeunesse (1), ...

Certains de ces opérateurs, par leur histoire, leur implantation géographique ou une volonté communale farouche de déploiement culturel, ont œuvré au modelage des pratiques culturelles sur l'ensemble du territoire de la Province de Luxembourg. Nous citerons évidemment **les deux Maisons de la culture** centrées sur Marche-en-Famenne et Arlon. La Maison de la Culture de Marche-en-Famenne (MCFA) a mis en place une stratégie culturelle centrifuge. Partant du centre nerveux marchois, le Centre culturel irrigue l'ensemble de son arrondissement par un soutien et un développement constant des pratiques socioculturelles, favorisant l'émergence d'opérateurs culturels et la décentralisation de son action en région. La Maison de la Culture d'Arlon (MCA) a choisi un modèle centripète visant, notamment, à devenir un pôle scénique majeur du sud de la Province de Luxembourg. Le défi n'était pas aisé tant la concurrence grand-ducale voisine était forte. Néanmoins, le constat est posé : cela fonctionne.

Il est à noter que les dispositifs législatifs régulant l'action des Centres culturels, des Centres de jeunes⁶, de la lecture publique et des Centres d'expression et de créativité, prévoient une articulation puissante entre le territoire d'action

⁶ Maison des Jeunes, Centres de Rencontres et d'Hébergement, Centre d'Information de Jeunes



et l'action culturelle qui s'y déploie. De même, l'action culturelle territoriale tend à questionner le territoire dans ses fondements, ses problématiques et à inclure le citoyen dans les choix culturels à poser pour le territoire où il vit, jusqu'à traiter culturellement de ces questions pour faire avancer le débat.

Cette logique territoriale structure la pratique au quotidien de la **Bibliothèque provinciale de la Province de Luxembourg**. Cet opérateur important, nommé décrétalement « opérateur d'appui » renforce l'action des bibliothèques locales par différents services et actions.

Expo Comptine à la Bibliothèque provinciale de la Province de Luxembourg



La Bibliothèque Provinciale, ce sont avant tout des livres, répertoriés dans un catalogue colossal, qui circulent vers les lecteurs des bibliothèques locales (opérateurs directs) dans le cadre d'un réseau vivant de lecture publique. En outre, elle organise un service d'appui aux bibliothèques dans leur travail quotidien de développement local: catalogue collectif organisé en portail informatisé, circulation des livres, outils d'animation, accompagnement propre à chaque bibliothèque, et animation de l'ensemble du réseau provincial.

Par là-même, toute une série de bénéfices collatéraux rejaillissent sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. Que ce soit en termes de bien-être et de cohésion sociale (lien avec les personnes empêchées de se déplacer vers les bibliothèques, travail partenarial avec les Plan de Cohésion sociale (communal), les Accueils Extra-Scolaires, l'Office de la Naissance et de l'Enfance ou les écoles, animations en prison, collaborations avec Lire & Ecrire⁷, bibliothérapie, ...), en termes économiques (consommation diverse et achats massifs de livres dans sept librairies du territoire, soutien aux éditeurs, aux auteur.e.s, diminution des frais de déplacement des lecteurs et des bibliothèques, ...), en termes de droits culturels des usagers (vise un accès à un service d'égale qualité, quels que soient le public et sa localisation, tout en soutenant les processus participatifs locaux dans les bibliothèques) ou de rayonnement de la Province au-delà de ses frontières (concours, soutiens aux écrivains, accueil d'ambassadeurs, etc.), l'opérateur d'appui provincial travaille au développement global au travers de son action de réseau de lecture publique.

⁷ Association qui lutte pour le droit à l'alphabétisation pour tous

L'action de l'opérateur d'appui ne serait pas possible sans le réseau qu'il coordonne. Force est de constater à cet égard que le réseau de lecture publique en Province de Luxembourg est plutôt bien développé, au regard des autres secteurs mentionnés. A titre d'illustration concrète, 26 communes sont couvertes par une structure dédiée à la politique de la lecture publique (dont 23 reconnues). Quant aux outils itinérants de l'opérateur, les bibliobus (notamment), ils couvrent quasiment l'entièreté de la Province.

BIBLIOTHÈQUE SAINT LÉGER

La bibliothèque « à Livre Ouvert » est l'opérateur en lecture publique de la petite commune de Saint-Léger (3618 habitants). Elle tend à articuler son action sur un double constat territorial : un territoire extrêmement rural et isolé ...dont une part importante de la population est constituée de travailleurs transfrontaliers. Tenant compte de cette réalité, la bibliothèque a développé, en plus de son prêt de livres, des activités de potager partagé (aujourd'hui autonomisées), de ludothèque, des animations in situ ou hors les murs (en roulotte!), mais aussi un important fonds de livres audio qui s'écoutent sur la route du travail. De ce fait, la bibliothèque – véritable lieu de vie villageoise – propose une action culturelle qui correspond aux différentes manières d'habiter son territoire, le rendant par ailleurs culturellement attractif et permettant une effectivité des droits culturels pour différents publics.

Ces opérateurs accomplissent des missions culturelles de base qui favorisent l'exercice de droits culturels fondamentaux. Mais cette approche généraliste n'empêche pas l'excellence, que du contraire ! C'est notamment l'exemple de La « S » Grand **Atelier** située à Vielsalm (voir encadré).

LA « S »

La « S » Grand Atelier est une structure adossée à l'ASBL « Les Hautes-Ardennes » qui accueille des personnes handicapées mentales (hébergement, soins) et qui vise à intégrer leur public spécifique dans la société au travers de différentes démarches ciblées (Entreprise de Travail Adapté, un service de restauration, etc.). La démarche globale consiste à faire reconnaître les personnes handicapées dans ce qu'elles sont et dans l'excellence qu'elles peuvent développer au travers de projets personnels (notamment artistiques). La « S » est initiatrice et porteuse du vecteur artistique et créatif.



D'une manière plus large, cet opérateur culturel constitue une référence dans la région de Vielsalm (7800 habitants). L'intégration de la personne handicapée au travers de la démarche créative est devenue, au fil du temps et de l'expertise acquise, un véritable fer de lance de l'institution. Si bien que la structure est reconnue comme pôle d'excellence de l'art brut⁸, mais aussi d'art contemporain. En effet, la démarche prônée par La « S » est d'éviter de confiner ses artistes au seul circuit de l'art brut, notamment en proposant les œuvres dans des galeries et des expositions généralistes.

L'équipe en place sert d'interface entre les artistes hébergés et le monde de l'art. Tout en gardant à l'esprit la particularité des artistes, La « S » permet à ceux-ci d'être vus et reconnus en de nombreuses occasions. Ce travail patient d'inclusion dans le monde artistique « classique » est véritablement reconnu internationalement et a bousculé les habitudes du secteur (de ne proposer les œuvres d'artistes porteurs d'un handicap que dans le secteur de l'art brut).

En parallèle, La « S » développe son expertise dans le domaine de l'art brut et fait avancer la réflexion professionnelle en la matière. Et ce qui est fait dans le secteur des arts plastiques est également mené dans la musique et s'illustre à merveille par le groupe Choolers Division⁹ qui tourne aussi bien dans des lieux dédiés à ce type d'expression que dans des lieux plus conventionnels (comme le Festival de Dour en 2018).

8 En 1945, Jean Dubuffet a qualifié « d'art brut » les productions de personnes exemptes – a priori – de culture artistique (les fous, les handicapés, les marginaux, les exclus de la société). Depuis, l'acception a évolué et s'est précisée.

9 The Choolers Division est un groupe de hip hop porté par deux artistes déficients mentaux et soutenu par des musiciens non-handicapés. <https://thechoolers.org/BIO-1>

*La guerre des buissons
(Action Noël au Théâtre
organisée par la MCFA)*

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Il est évidemment impossible de rendre compte avec exhaustivité de l'ensemble des secteurs culturels et de pointer les actions emblématiques de chacun. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au diagnostic posé en 2011 lors des Assises du développement culturel territorial (dont les diverses contributions se trouvent sur le site www.culture.be)¹⁰.



¹⁰ <http://www.culture.be/index.php?id=9484&L=0%2527>

DES INITIATIVES EN EMERGENCE

Si l'on s'en tient au prisme du flux financier émanant de la Fédération Wallonie-Bruxelles et visant le déploiement de politiques culturelles, on constate un déficit sensible entre le territoire luxembourgeois et le reste de la FWB.

Cela peut sans doute s'expliquer par une convergence de facteurs défavorables : un territoire moins densément peuplé, de petites communes (37 communes sur 44 accueillent moins de 10.000 habitants), un territoire vaste, étendu, morcelé, avec des obstacles naturels importants, un esprit d'entrepreneuriat culturel fragmenté, un relais politique parfois moindre, l'absence de métropole puissante et donc d'opérateurs culturels de poids, etc.

Si l'on considère une commune de 3000 habitants, il faut une bonne dose d'ambition associative et politique pour porter et financer un projet culturel à l'échelle locale. Et pourtant, en 2011, l'engagement financier des pouvoirs locaux associés (communes et province) était, en moyenne, de 45€/habitant¹¹ (en 2018, la subvention moyenne FWB par habitant de la Province du Luxembourg était de 38 euros). Car, si c'est bien la Fédération Wallonie-Bruxelles qui légifère dans les matières culturelles, le principe de subsidiarité¹² prévaut : l'initiative culturelle locale (portée par des opérateurs publics ou privés) précède et provoque l'intervention de la FWB. Le « retard » constaté peut donc s'expliquer en partie par un manque d'initiatives locales (associatives ou portées par les pouvoirs publics associés). La mobilisation locale, soutenue par exemple par les pouvoirs locaux, est essentielle à la vitalité culturelle de ce territoire. D'autant que la Province de Luxembourg accueille

¹¹ Aucune donnée actualisée n'est disponible. De plus, le chiffre est à relativiser tant les méthodes de calcul peuvent être différentes.

¹² Le principe de subsidiarité est un principe selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, est exercé par l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action.



peu d'opérateurs initiés ou financés quasi exclusivement par la FWB à l'instar de ce que l'on retrouve dans d'autres provinces (opéra, orchestres, musées, ...).

Aujourd'hui, la création de structures culturelles ambitieuses qui rayonneraient sur l'ensemble des habitants d'un territoire est donc difficilement concevable sans une implication locale forte, longue et attentive. A noter que certains dispositifs régionaux existent aussi et sont particulièrement bien adaptés aux zones rurales de la Province de Luxembourg (par exemple, les « maisons rurales » qui se déploient un peu partout dans la Province). Le dispositif prévu et financé par la Région Wallonne soutient les projets de développement rural. Cependant, l'accord de coopération existant entre la Région (financement de l'infrastructure) et la FWB (financement de l'équipement culturel) n'est pas activé systématiquement, faute de ressources, par la FWB.

Qu'à cela ne tienne, le territoire frémit d'initiatives culturelles intéressantes. Elles sont diverses, tantôt privées (comme le « Mudia » à Redu), tantôt publiques (le « Rox » à Rouvroy), tantôt reconnues dans un dispositif européen (« Le Pied en coulisses », lieu de résidence à Lamorteau dans le cadre du GAL Créart Gaume).

Pointons aussi le travail précurseur du réseau « l'ampli.be » visant à valoriser toute démarche artistique dans le secteur des musiques amplifiées sur le territoire. Ce réseau s'est développé à l'initiative de la Province de Luxembourg et vise à mettre en lien artistes, programmeurs et métiers relatifs à la musique amplifiée¹³. Avec quelques réussites à la clef, notamment un échange avec le Québec, déjà l'expérience luxembourgeoise attire le regard des voisins...

¹³ Plus d'info : <https://lampli.be/>

Ci et là fleurissent également des structures en demande de reconnaissance : Maison des jeunes de Bouillon, Maison des jeunes « MJ23 » à Gouvy, Cinémarche à Marche-en-Famenne, projet de CEC à Houffalize, etc.

CINEMARCHE

Cinémarche est une asbl-émanation de la MCFA qui porte le cinéma d'art et essai dans la salle commerciale de Marche-en-Famenne et permet une programmation cinématographique de grande qualité. Elle travaille notamment en partenariat avec les opérateurs culturels et les écoles, dans une démarche d'éducation permanente. Cinémarche apporte, entre autres, son regard professionnel au festival « A Travers Champs », dédié à la ruralité et organisé sur les Provinces de Namur et Luxembourg.

Cache Cache 2 (Action Noël au Théâtre organisée par la MCFA)



Le potentiel et la nécessité sont là. Pourtant, certaines communes luxembourgeoises n'accueillent toujours pas de dispositif culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2019, c'est interpellant : d'autant que la population luxembourgeoise est en constante croissance (entre 1991 et 2015, 19,2% de croissance, pour 10,2% seulement en Wallonie)¹⁴, tendance qui se confirme pour les années à venir.

La Province de Luxembourg est un territoire dont les acquis et expertises en matière de développement culturel sont riches et ouvrent toujours plus de perspectives. La création de nouvelles structures socioculturelles est un levier qui favorise le bien-être, la cohésion sociale, la structuration d'un territoire et son rayonnement. Dans cette perspective, le déploiement culturel a tout à gagner d'un partenariat solide entre le niveau local et celui de la FWB, intégrant les spécificités du territoire luxembourgeois.

Mathieu Lalot et Raphaël Göbbels, Inspecteurs

¹⁴ Informations reprises dans Chiffres et réalités, Province de Luxembourg par le Réseau d'Etudes et d'Analyses de la Province de Luxembourg (REAL), 2015, <http://www.reseauulx.be/IMG/pdf/2015-12-chiffres-et-realites-real.pdf>